L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 AOUT 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI, 27 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, coin Conti et Peters—Tabac à chiquer, huile d'olive, etc.

Par R. M. et B. J. Montgomery, au coin des rues Canal et Carondelet—Un beau lot de meubles.

Par Joseph Rosenthal, au No 353 rue des Magasins—Beaux meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Farine, foin, maïs, son et poudres levain.

Le Crédit de l'Etat.

Un journal nous assure que l'administration de M. Kellogg a porté les derniers coups au crédit de l'Etat de la Louisiane. S'il en est ainsi, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Mais si l'administration Kellogg a porté réellement les derniers coups à ce crédit, cela prouve qu'on lui avait déjà porté nombre de coups auparavant et que les premiers n'ont pas été moins funestes que les autres. On sent bien que donner force coups à une chose qui ne se défend pas, c'est la détruire. Il n'est donc arrivé que ce qui devait arriver nécessairement et nous ne voyons dans ce résultat que ce qui avait été prédit cent fois pour une. Il y a cependant entre les premiers coups et les coups de la fin cette différence que les premiers étaient vraiment les coups ruineux tandis que les derniers pourraient être regardés comme un commencement de délivrance.

Si l'Etat ne peut plus emprunter, tant mieux! Si la menace de répudiation rend impossible toute émission de bons, tant mieux! Qui sait ce qu'on aurait pu encore tirer du crédit de l'Etat si, au lieu de parler de répudiation, on eût continué à dire que l'Etat ferait honneur à toutes ses dettes, que les créanciers n'avaient rien à craindre et qu'ils pouvaient toujours sans inquiétude acheter les bons de l'Etat, si bas qu'ils fussent cotés dans l'estime du courtage. Il est certain que l'amorce eut été séduisante et que beaucoup de gens, qui ont le bonheur de ne savoir que faire de leurs capitaux, y eussent été pris.

A supposer même que ces gens-là n'eussent pas eu une foi solide dans les promesses d'une administration dilapidatrice, ils n'en eussent pas moins été entraînés par l'espoir de toucher des intérêts extraordinaires eu égard à l'argent qu'ils donnaient; deux ou trois ans de ces intérêts eussent suffi pour reconstituer le capital engagé. Qui peut d'ailleurs prévoir au juste le moment où un Etat renoncera au service de sa dette? On espère toujours que ce temps est éloigné; on se fait illusion sur ce point et comme les premières opérations ont réussi, les secondes aussi, et même quelquefois les troisièmes on finit par croire que le moment dont nous parlons n'arrivera jamais, et l'on continue à acheter à vil prix des certificats, des obligations ou des bons qui valent encore beaucoup moins que l'argent qu'ils coûtent.

C'est là l'histoire de tous les capitalistes qui ont eu des rapports d'intérêt continus avec le gouvernement de Warmoth. Ils ont commencé par créer avec lui le crédit de l'Etat; puis ils l'ont entamé et à la fin ils l'ont épuisé; ils disent maintenant que ce sont les autres qui le ruinent en lui portant les derniers coups.

Mais nous tenons à être bien compris sur ce point. Loin de nous l'intention de rien dire de favorable à l'administration Kellogg dont l'origine sera toujours impardonnable. Nous appelons des faits seulement et nous disons qu'un gouvernement ayant tout pris, force est à son successeur de ne rien prendre parce qu'il n'y a plus rien, ce qui ne veut pas dire qu'il prendrait s'il trouvait, car nous ne pouvons l'accuser de choses qu'il n'a pas faites. Nous ne pouvons l'accuser non plus de vouloir tuer le crédit de l'Etat par des émissions successives de bons jusqu'à extinction de confiance, ou jusqu'à extinction de vitalité financière, parce qu'il ne le fait pas. Nous ne pouvons pas mieux lui reprocher de tâcher de réduire les dettes parce c'est ce que nous ferions nous même à sa place, le peuple de l'Etat étant presque d'un avis unanime sur ce point sans distinction de parti.

Si pour arriver à ce résultat si désiré, il trouble la quiétude des capitalistes qui, après avoir fait de certains bénéfices, ont commis l'imprudence de garder leurs bons pour obtenir des bénéfices plus grands, tant pis pour eux! Un nettoyage financier ne peut s'effectuer d'une manière profitable à tout le monde. Mais s'il y a de victimes que parmi ceux qui ont fait de l'agiotage au détriment de l'Etat, nous ne pouvons sérieusement les plaindre, car ils l'ont bien cherché, ils l'ont bien voulu et nous sommes sûr, après tout, qu'ils ne perdront pas autant qu'ils ont fait perdre à l'Etat en contribuant à prolonger un crédit à moitié ruiné par une continuité de secours donnés à des conditions plus qu'usuraires.

Il faut pourtant, on en conviendra, que tout abus ait une fin; il faut pourtant que la dilapidation de la fortune publique cesse; il faut pourtant que cette accumulation de dettes et de taxes ait un terme! Et comment tout cela finira-t-il si, d'après l'avis de certains industriels, dont les patrons sont peut-être enrôlés dans ce système de crédit fictif, œuvre de l'agiotage, l'administration n'entreprend rien dans la crainte d'offenser les agioteurs et de leur nuire?

Nous en sommes fâché pour les capitalistes de New-York ou d'ailleurs qui vont se trouver pris à ce vent de répudiation dont le souffle agite fortement tous les Etats du Sud, mais ils devaient prévoir ce qui arrive. Ils devaient prévoir que de malheureux Etats, privés de leur force productive, et presque dépouillés de toutes les ressources qu'ils possédaient avant la guerre, ne pourraient supporter longtemps des charges qui les eussent gênés même quand ils étaient riches. Ils devaient prévoir aussi que ces Etats, aussitôt qu'ils seraient délivrés des vampires radicaux qui les ont gouvernés et qui les gouvernent encore, répudieraient comme illégales toutes ces émissions de bons dont pas une n'a été faite dans un but d'intérêt public et honnête. Ils devaient comprendre aussi que ce qui est mal acquis en fait de créances ne peut jamais reposer sur des bases solides, et que toutes les obligations de cette nature sont exposées à culbuter au premier revirement qui s'opère dans les régions si changeantes de la politique. Encore une fois, c'est fâcheux pour eux! mais le malheur serait bien plus grand si, pour les agioteurs de New-York ou d'autres lieux, le peuple de la Louisiane devait rester courbé à jamais sous un horrible poids de dettes qui n'ont pas été contractées à son profit.

Consolidation des Ecoles Allemandes.—La direction de ces écoles continue l'œuvre pour laquelle elle a reçu tant et de si justes éloges. Elle vient de réunir dans un même local, situé plus au centre de la ville, rue de Bourgogne No. 88, entre St. Louis et Conti, les deux écoles de la rue Royale et de la rue de la Commune.—Le nouvel emplacement et la bâtisse appartiennent à l'association qui n'aura plus désormais de loyer à payer. C'est une grande amélioration qui lui permettra d'établir une école supérieure de commerce de première nécessité pour l'éducation de la jeunesse de ce pays, sans faire tort à l'enseignement ordinaire des langues française, anglaise et allemande, de l'arithmétique, de l'histoire, géographie, etc.—Une annonce, insérée plus loin, indique les prix qui varient suivant le degré d'instruction des élèves et qui en tout cas sont on ne peut plus modérés.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 187, rue du Canal.

On a pu lire dans un journal de dimanche dernier :

"...Nous voudrions savoir si, parmi les warrants ainsi rachetés (par l'auditeur), il ne se trouverait pas un certain warrant de 500 dollars, voté par la dernière législature au bénéfice du journal l'*Abeille*, car on le dit. C'est peut-être une question bien curieuse, mais à qui la faute?

Nous avouons n'y rien comprendre. S'agirait-il par hasard de la mauvaise plaisanterie du représentant Marie? Voici ce que nous en disions dans l'*Abeille* du 28 janvier dernier :

"Un M. Marie, qui prétend représenter la paroisse Terrebonne, dans la Législature des baïonnettes, a présenté, hier, dans cette assemblée, un bill qu'il a intitulé "bill pour venir en aide à l'*Abeille*, pour services rendus au parti républicain de cet Etat."

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs que c'est là une plaisanterie que son auteur a cru, sans doute, fort spirituelle. Le seul service que nous ayons jamais rendu au parti républicain de cet Etat, a été de lui dire crûment et durement ses vérités et de dénoncer ses méfaits. Nous continuerons à remplir le même rôle à l'égard de ce parti, et nous n'avons pas besoin pour cela que les pseudo-législateurs viennent à notre aide. Ces messieurs ont du temps de reste, paraît-il, puisqu'ils se livrent à des plaisanteries législatives. Peut-être faudra-t-il, dans quelques jours, ouvrir une souscription pour payer leurs frais de retour dans leurs paroisses.

Quant à nos rapports avec les législatures radicales qui ont ruiné la ville et l'Etat, ils sont faciles à établir. Au commencement de chaque session, les Chambres nous commandent, ainsi qu'aux autres feuilles de la Nouvelle-Orléans, un certain nombre d'exemplaires de notre journal, que nous leur livrons au prix ordinaire. Ce prix, il y a un an, était encore de 10 cts. Nos comptes ont été présentés et soldés en partie en maigres warrants dont nous nous sommes empressés de nous défaire. N'ayant pu néanmoins, malgré la modicité du chiffre, obtenir un règlement intégral, nous avons refusé l'année dernière d'envoyer au *Mechanics' Institute* des numéros de notre journal.

L'*Abeille* n'a jamais eu d'autres rapports avec les législatures qui, pour le plus grand malheur du pays, ont dirigé les destinées de la Louisiane depuis l'avènement du radicalisme dans cet Etat. Il serait, d'ailleurs, au moins étrange que nos législateurs ultra-républicains eussent songé à combler de leurs largesses un journal qui n'a jamais cessé de signaler leurs méfaits et de dénoncer leurs extorsions.

Que signifie donc ce warrant de cinq cents dollars qui, si nous comprenons bien la pensée du journal de dimanche dernier, était sans doute destiné à solder *nos services* à la cause radicale?

Vente de l'Hôpital de Marine.—Contrairement à l'attente générale il y avait peu d'enchérisseurs hier à la vente de l'Hôpital de Marine. Aussi le résultat n'a pas été plus favorable pour les Etats-Unis qu'à la dernière criée. M. Joseph Lennez a répondu le premier à l'encanteur par une offre de $25,000 et pendant un moment l'opération en est restée là. L'encanteur criait mais personne n'enchérissait, quand le maire Wiltz, pour le compte et au nom de la ville, a doublé l'offre faite par M. Lennez. Nouvelle pause, nouvelle criée et nouvelle attente, mais en vain. Personne n'a été tenté de mettre un cent de plus et l'Hôpital de Marine a été adjugé au maire Wiltz pour la somme de $50,000.

La vente étant terminée, l'acquéreur s'est rendu au bureau du collecteur du port pour y faire un dépôt de $10,000, suivant les conditions annoncées.

C'est une bonne affaire pour la ville. On a parlé souvent de l'insalubrité du local, mais nous croyons qu'en cela il y a eu grande exagération. Nous connaissons beaucoup d'endroits qui ne valent pas mieux et qui sont habités, à commencer par le voisinage même de l'Hôpital, où l'on compte nombre de maisons. Nous n'avons qu'une inquiétude, c'est que la vente ne soit pas approuvée par l'autorité supérieure.

Ligne de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et Rio Janeiro.—Voilà au moins un projet qui n'est pas radical, et qui, s'il l'exécute, au lieu de ruiner la ville, l'enrichira. Aussi est-il bien vu par tout le monde et sera-t-il appuyé par tous les capitalistes qui ont encore quelque chose à donner pour encourager des entreprises utiles. Ici, le mot "donner" n'est pas le mot propre, car si jamais service de navires à vapeur a été combiné avec des chances de bénéfice c'est celui dont il est question. Il rendra au centuple les avances qu'il aura coûtées. Nous voyons donc avec plaisir que la compagnie ne perd pas son temps et qu'elle annonce pour aujourd'hui même l'ouverture d'un bureau de souscription dans la salle No 9 du Cotton Exchange. C'est donc là qu'il faut aller pour se faire inscrire comme sociétaire et c'est là aussi que M. Joseph Fry Mogridge, secrétaire provisoire de la ligue de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et le Brésil, s'empressera de fournir sur le projet toutes les informations désirables.

☞ L'attention spéciale des personnes qui tiennent maison et du public en général est appelée sur la vente des meubles du Club Chalmette, au coin des rues Carondelet et Canal; ces meubles sont très beaux, fort riches et d'une grande élégance. La vente commencera à 11 heures et aura lieu par le ministère de MM. Montgomery, encanteur. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

Changement de local.—MM. M. L. Byrne & Co., annoncent aujourd'hui dans notre feuille qu'ils ont transféré leur établissement de la rue du Canal, 205, et leur autre établissement des rues Magasins et Jackson, au No. 163 de la rue du Canal, où ils offrent maintenant les articles provenant de leur double stock, à des prix beaucoup au-dessous des prix réguliers afin d'être prêts à recevoir leurs nouvelles marchandises d'automne. Nous invitons les dames à ne pas négliger cette occasion, la dernière peut-être qui leur sera offerte avant l'hiver, de faire de belles emplettes à bon marché.

Trois billets gagnants.—On verra dans nos annonces trois attestations, signées de personnes différentes, à propos de billets qui sont sortis au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane, du lundi, 25 août 1873. M. Cyprus Ellis, charpentier, au coin des rues Poydras et Dorgenois, a gagné avec 50 cents la moitié du prix capital de $1,200; M. John Miller, rue St-Andrew, entre les rues Liberté et Howard, a gagné avec 25 cents le quart du prix capital de $1,000; Mme Anna Katrina Krist, rue Society, entre les rues Grands-Hommes et Craps, avec 25 cents, a gagné le quart du prix capital de $6,000. Les billets avaient été achetés, le premier, au bureau de M. K. Marino, au coin des rues Remparts et Julie; le second, au bureau de M. J. Wilder, rue Ste-Anne, N 8, devant la Place Jackson; et le dernier au bureau de M. T. R. Seuzeneau, rue Peters, entre les Champs-Elysées et la rue Marigny. Tous ont été payés immédiatement, sur présentation, au bureau de la Compagnie.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

On recommence à parler de la nomination du général de Manteuffel comme ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Cette nouvelle, qui nous a toujours paru peu probable, tombe devant une correspondance du *Daily News*, où nous trouvons les paroles suivantes du général allemand, en réponse à une allusion sur le futur rôle diplomatique qui pouvait lui être réservé :

Non,—aurait dit M. de Manteuffel,—cela ne se fera jamais. Je serai toujours prêt à répandre mon sang pour mon roi; mais en ma qualité de commandant en chef de l'armée d'occupation, je reçois directement mes ordres du roi; si j'entrais dans la diplomatie, je serais placé sous les ordres d'un ministre, et, voilà de quoi me contrarier dans ma carrière militaire, d'autant plus que j'ai déjà soixante-quatre ans. Non, je garde mon métier; je reste soldat.

Revue des Journaux Parisiens.

Nous avons donné les commentaires de la presse républicaine sur la visite du comte de Paris à Frohsdorf; nous donnons aujourd'hui une revue de la presse, par la *Gazette de France*. Nos lecteurs verront ainsi l'exposé de toutes les opinions à ce sujet :

L'UNION.

Nous périssions par la division, l'union nous sauvera.

La famille a des lois qui tiennent aux racines mêmes de la société; leur maintien est une nécessité sociale. La famille qui est première doit aux autres l'exemple du respect de ces lois. Rien n'est plus essentiel dans l'ordre moral, parce que la famille est la base et que l'accord des membres constitue de bas en haut l'harmonie même du corps social. C'est pourquoi chez tous les peuples et dans tous les temps la réconciliation a été mise au rang des œuvres les plus souhaitables; elle apaise, elle reconstitue : on retrouve la force dans l'ordre.

L'histoire n'a rien connu d'aussi grand que la Maison de France; Bossuet l'appelle la "Maison la plus illustre de l'univers." Aucune famille souveraine en Europe n'a jamais songé à se comparer à cette race; il y avait le roi de France, et puis il y avait le commun des rois.

Cette Maison avait pris la France toute petite, enfermée dans un espace que représentaient aujourd'hui quelques départements; elle avait peu à peu reculé ses limites et en avait fait la plus puissante, la plus brillante, la plus respectée des nations. Elle donnait la gloire par ses alliances et n'en recevait pas. Elle était le tronc, d'autres étaient les rameaux. Elle atteignit ainsi le sommet des choses humaines, et puis vinrent les tempêtes et quelque chose de plus que les orages, la division dans la Maison : mal grave, mal terrible, et dont notre pays a tant souffert. Le 5 août, l'unité s'est refaite, et c'est le patriotisme qui a scellé la réconciliation.

Nous disions, l'autre jour que Monsieur le comte de Chambord laissait la porte ouverte, cette porte du salut et de l'avenir; c'est là qu'est entré celui qui vient de reprendre sa place dans la Maison. L'acte du 5 août est la reconnaissance du vieux droit héréditaire. Les conséquences nous apparaissent à l'horizon prochain; la France les attend; et maintenant il faut que la politique sache combien nous avons besoin d'autorité et de prestige pour le gouvernement de notre pays, et avec quel soin nous devons garder et préserver l'autorité du roi.—Poujoulat.

La dépêche qu'on a lue hier soir dans l'*Union* a mis fin, en deux mots, aux vives préoccupations de l'opinion publique depuis huit jours.

Ce qui était un vœu pour les uns, une aversion pour les autres, une incertitude pour tous, est à présent un événement accompli, et nous disons un grand événement.

D'avance les commentaires animés de divers journaux en ont dit la signification et la portée. Pour tous, la Maison de France apparaît avec son unité : c'est là l'événement; il n'y a plus deux familles dans la famille de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV, et s'il reste des nuances d'opinion, peut-être des souvenirs, la grande loi qui fait l'unité, et par l'unité, l'ordre, la succession et la durée, retrouve son énergie séculaire et la puissance invincible de son action sur les destinées de la France.

Nous écrivons sous la première impression de cet événement. Plus il était annoncé comme une surprise, plus nous devons croire qu'il a été accompli comme un saint devoir.

La France tout entière va répondre à cette nouvelle par des éclats d'espérance.

Et si l'unité est rétablie dans la famille royale de France, que reste-t-il, sinon de rétablir à la fois l'union entre tous les Français?

C'est une ère nouvelle qui s'ouvre; une ère de rapprochement et de paix, et aussi une ère de travail commun entre tous les gens de bien pour la réparation des maux qu'auront produits de si longues et de si douloureuses séparations.—Laurentie.

L'UNIVERS.

Quoi qu'il arrive, et quelles que soient les intentions qui l'ont provoquée, la démarche de M. le comte de Paris auprès de M. le comte de Chambord est, quel qu'en soit le mobile, un fait considérable dans notre histoire. Elle montre la révolution, représentée par la famille d'Orléans, inclinée, sinon soumise, devant le principe qu'elle a combattu avec tant de persistance.

Nous voyons peut-être poindre l'aurore d'une ère nouvelle, et, pour le moins, malgré les réticences des *politiques*, nous assistons à la reconnaissance du droit monarchique, c'est-à-dire du véritable droit national.

LE MONDE.

Depuis le départ de M. le comte de Paris pour Vienne, la *République française* est réellement amusante. Après avoir commencé par rire et hausser les épaules, l'inquiétude se fait jour. Elle va de-ci, elle va delà; elle interroge l'Agence Havas, qui ne sait rien, les journaux royalistes, qui se gardent bien de parler, et, comme sœur Anne, elle ne voit rien venir, et alors elle se bat les flancs. Si c'était une visite de congé, dit-elle? Mais elle comprend que c'est absurde; alors, elle met en jeu le duc d'Aumale, elle répète certaines paroles qu'on lui attribue. Mais le duc de Nemours a été très net, très carré; il est pour le roi de France. Il veut que le comte de Paris aille le saluer à Frohsdorf.—C'est plus que jamais la bouteille à l'encre pour la feuille gambettiste! Alors, elle invoque la lettre à M. Casenove de Pradines. Comment un prince de la Révolution pourrait-il aller faire acte de soumission à celui qui l'a écrite? Et cependant le prince de la révolution est parti malgré la lettre; il n'est même pas seul, le prince de Joinville l'accompagne. Et pourtant, ce dernier passe pour être complètement sous l'influence du duc d'Aumale. C'est réellement à donner sa langue aux chiens.

LE MONITEUR UNIVERSEL.

Nous n'avons aucun détail à donner à nos lecteurs au sujet de la visite de M. le comte de Paris à M. le comte de Chambord, visite qui a été rendue dans l'après-midi d'hier, à Vienne. Le comte de Paris a été reçu avec une grande cordialité, et on peut affirmer hardiment que, depuis le 5 juillet, les dissentiments de la maison de Bourbon ont pris fin.

Nous l'avons dit hier, nous le répétons aujourd'hui, les questions politiques n'ont pas été abordées dans les entrevues des princes. Elles ne devaient pas l'être, car elles sont du domaine de l'Assemblée nationale, qui a seule qualité, en vertu de son pouvoir constituant, pour les traiter et les résoudre. Le fait essentiel, authentique, indiscutable, c'est que la monarchie constitutionnelle n'a plus désormais qu'un représentant. Or, toute la politique de M. Thiers consistait à dire et à faire dire qu'elle en avait deux.

La visite du comte de Paris au comte de Chambord a mis l'émoi dans le Camp des républicains.

Les journaux de cette couleur, quelle que soit leur nuance, expriment les mêmes inquiétudes, et ceux qui passent pour les plus modérés ne sont ni les moins alarmés, ni les moins prompts à crier que les conservateurs veulent rétablir la vieille monarchie et ramener la France jusqu'en 1788. A quelques égards, il ne serait pas mal qu'on la ramenât jusque-là, puisque ce serait lui rendre à la fois Landau et Sarrelouis perdus en 1815, Strasbourg et Metz perdus en 1870.

Pour rentrer en possession de ces deux parties arrachées de notre territoire, nous donnerions volontiers plusieurs des prétendues conquêtes de 1789, et nous croirions encore gagner énormément au change; malheureusement il est plus aisé pour les révolutions de détruire un pays qu'il n'est facile pour les restaurations de le rétablir, et nous n'osons pas nous promettre que la monarchie, si elle était faite, nous ramenât de cette façon jusqu'en 1788, quoiqu'elle en eût naturellement grande envie et qu'elle ait accompli à la fin du 18e siècle des choses aussi étonnantes.

LE FRANÇAIS.

Les renseignements encore incomplets parvenus sur l'entrevue qui a eu lieu entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris nous apprennent que si l'on a évité d'aborder les questions politiques pouvant diviser les deux interlocuteurs, le représentant de la famille d'Orléans a été accueilli avec cordialité et bienveillance par le chef de la maison de Bourbon. Il serait téméraire de préjuger dès aujourd'hui quelles peuvent être les conséquences de cette entrevue dans l'avenir, et d'indiquer dans quelle mesure les difficultés qui semblaient s'opposer à telle solution définitive sont aujourd'hui supprimées ou atténuées. Toutefois, le rétablissement des rapports naturels de déférence et de courtoisie entre tous les membres de la maison de France, quand même il ne serait qu'une réconciliation de famille et n'apporterait pas la solution de certaines questions politiques, n'est pas un fait sans conséquence.

Tout bon citoyen doit se réjouir de voir aujourd'hui, sous le coup des malheurs publics et des leçons de la Providence, princes et citoyens réagir contre cette division de la famille royale et du parti conservateur qui a été le grand malheur de ce siècle et la cause principale de l'échec de tous nos efforts pour établir en France un régime de liberté stable et régulière. Nous espérons donc que ce qui vient de se passer en Autriche aura pour premier et plus certain effet de rendre plus intime et plus inébranlable l'union des conservateurs et notamment des deux groupes importants de la majorité.

LE FIGARO.

La visite de M. le comte de Paris à M. le comte de Chambord est le texte inépuisable des conversations politiques de la semaine. On ne parle, on ne saurait parler que de cela. A quelque point de vue que se placent les faiseurs de commentaires; qu'à leurs yeux l'entrevue des deux cousins ait la gravité d'une transaction monarchique en vue d'événements probables que le temps et la sagesse des hommes peuvent préparer et mûrir sans violenter les consciences, ni précipiter les solutions; que cette entrevue garde au contraire son caractère intime et, dans la volonté bien arrêtée des deux princes, ne soit rien de plus qu'une cordiale et sincère réconciliation entre les deux branches de la famille royale, le fait de la rencontre du petit-fils de Charles X et du petit-fils de Louis-Philippe n'en reste pas moins un événement considérable.

LE TEMPS.

Le *Temps* consacre à l'entrevue du comte de Chambord avec le comte de Paris un long entrefilet.

"Le comte de Chambord a dit du système politique et social qu'il représente; sans lui, je ne suis rien; avec lui, je puis tout, et le comte de Chambord a raison; s'il ne représente pas le droit divin, à quoi son intervention pourrait-elle spécialement servir? Pourquoi le comte de Chambord plutôt que tel homme d'Etat expérimenté ou tel député considérable?"

Les peuples, à l'aide de la royauté légitime héréditaire, se préservent précisément des ambitieux qui voudraient s'emparer du pouvoir. Ils ne sont pas menacés d'avoir un jour à leur tête un Bonaparte, le lendemain Gambetta, le surlendemain M. Thiers organisant une petite république à son profit.

LE JOURNAL DES DÉBATS.

Il nous est impossible de définir désormais, d'après des informations très précises, le caractère de l'entrevue qui a eu lieu récemment à Frohsdorf entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris.

Dans cette entrevue d'amicale courtoisie, il n'a été posé ni discuté aucune question politique, arrêté aucun plan, escompté d'aucune manière au gré des interlocuteurs l'avenir, monarchique ou non, réservé à la France. M. le comte de Chambord a témoigné au prince son cousin la plus cordiale sympathie. Le comte de Paris a répondu par l'expression d'une respectueuse confiance. Il n'avait ni une entremise à exercer au nom des partis, ni un mandat à produire. Son rôle se bornait à écarter du terrain où se débattront les graves questions que l'avenir se réserve et dont l'Assemblée nationale sera juge au nom du pays,—tout ce qui aurait pu en troubler ou en amoindrir la discussion.

Le terrain est donc libre. L'Assemblée, qui s'est déclarée constituante, ne le sera sous le bon plaisir d'aucun prince, libéral ou non. Elle ne se décidera que dans l'intérêt du pays. L'accord tout au moins cordial des deux branches de la maison de Bourbon rendra plus facile à l'Assemblée toute délibération dont ils seraient l'objet, sans lui imposer aucune solution qui ne profiterait qu'à eux.

C'est ainsi que les princes d'Orléans ont compris, nous le croyons, le sens et la portée d'une entrevue qui les a rapprochés du chef de leur famille. Ils restent fidèles aux principes qui sont la base et la force de la royauté constitutionnelle, sans méconnaître les nécessités politiques que la désunion des partis monarchiques pourrait imposer à l'Etat. Cette désunion ne serait pas leur fait. Elle ne pourrait être imputée qu'aux conseillers malencontreux et aveugles qui réduiraient le royaume de France, pour le comte de Chambord, à la minorité qui votait récemment la proposition de l'honorable M. de Cazenove de Pradines,—royaume dont les sujets seraient quelques platoniques amants de l'ancien régime et Paray-le-Monial à la capitale.

Le comte de Chambord est fait pour recevoir d'autres conseils et pour les comprendre. La France, dans tous les cas, et sous quelque forme qu'elle se constitue, resterait la France de 1789. Elle ne répudierait, devant les prétentions contraires de l'hérédité dynastique mal inspirée, ni ses traditions philosophiques, ni ses conquêtes libérales, ni son drapeau.

Cet article qui n'est pas signé, est évidemment de M. Cuvillier-Fleury. Depuis que ce littérateur a déserté la cause orléaniste pour suivre la politique de M. Thiers, il envoie dans les moments solennels de ces petits entrefilets aux *Débats*, qui les reçoivent par déférence, les *Débats* ne pouvant se consoler du départ d'Ulysse, nous voulons dire de M. Thiers.

LE BIEN PUBLIC.

Toute la France s'occupe de ce voyage et il est assez curieux de voir combien, en dehors des républicains, l'embarras des journaux est grand. Les uns font des vœux, les autres des réserves; peu s'engagent à fond; quelques-uns sans doute parce qu'ils savent ce qui se passe, et quelques autres parce qu'ils l'ignorent. Les républicains, eux, sont plus à leur aise; ils savent à n'en pas douter, que ce qui se fait est dirigé contre la République; mais ils sont très inquiets, et s'ils ne croient pas que ces efforts nouveaux auront le sort de ceux qui les ont précédés et que, quoi que dise hier la *Gazette de France*, il est facile de s'entendre pour renverser un obstacle, il l'est moins pour renverser un gouvernement, quand on n'est d'accord ni sur les principes, ni sur les moyens, ni sur le but.

LE SIÈCLE.

Voici bien une autre histoire à présent. Il paraît que le comte de Paris n'a pas abordé les questions politiques dans son entrevue avec le comte de Chambord.

On insinue, il est vrai, que le comte de Paris s'est retranché derrière la compétence et l'autorité souveraine de l'Assemblée, —ce qui, soit dit en passant,—est bien du domaine politique.

Le *National* manifeste, comme tous ses confrères en République, une peur affreuse de voir la Chambre proclamer la monarchie. Il invoque la circulaire du maréchal de Mac-Mahon aux préfets. Ces républicains, après avoir escamoté le pouvoir le 4 septembre, ont la prétention de nier la souveraineté de l'Assemblée nationale :

"Nous verrons, dit-il, à quelque temps; ce qu'il en est de cette facilité à faire la monarchie, nous contentant, pour le moment, de dire encore une fois que le maréchal de Mac-Mahon a pris toutes les précautions nécessaires pour que l'opinion publique n'ait pas lieu de s'inquiéter de ce qui se passe à Frohsdorf et à Rome."

L'AVENIR (*organe radical*).

Le résultat net de la fusion sera incontestablement d'accroître le nombre des électeurs républicains.

C'est pourquoi nous regardons sans effroi ces alliées et venues de magnétiseurs, qui s'efforcent d'évoquer une ombre et de la faire marcher parmi nous. Quand même ils y parviendraient, pour combien peu de temps? Ces gens-là cherchent une solution, mais ils la trouveront tout autre qu'ils ne croient. Quand je vois cette hâte d'en finir avec la République, il me semble voir des fous se dépêcher de démolir, à coups de pioche, le plafond qui doit leur tomber sur la tête.

"Mais cependant, disent-ils, la France a assez de la République."

De la vôtre, je le crois bien! elle en a même beaucoup trop. Je suis fort de l'avis des gens qui disent que la France n'a aimé aucune de ses trois Républiques.

J'ai connu un monsieur qui prétendait avoir horreur des petits pois. Il en avait mangé trois fois dans sa vie. La première fois, le beurre était rance; la seconde, les petits pois étaient de simples grains de plomb; la troisième, ils étaient mêlés à la suie de la cheminée.

J'emmenai dîner ce monsieur, je lui offris des petits pois cuits à point, et depuis il les adore.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Il semble, à lire les journaux monarchiques, que la France soit toute à Frohsdorf et à Vienne, parce qu'il est entré dans les convenances des princes de la maison de Bourbon de se rendre visite et de se réconcilier. C'est bien là l'erreur des monarchistes. La France n'est pas où sont leurs vœux et leurs espérances. La France s'appartient à elle-même et n'appartient plus aux princes de maison Royale. Elle est toute à ses affaires, à son labeur quotidien, à ses épargnes, aux souvenirs de ses défaites immérités, à l'espoir légitime de réparer ses désastres et de refaire sa grandeur dans sa force et dans sa liberté. On rêve à Frohsdorf et à Versailles peut-être de rétablir la royauté. La France n'y songe point.

LE RAPPEL.

La légitimité ne se décrète pas; elle peut être comparée à un arbre séculaire.—Une fois que cet arbre a été déraciné par la tempête révolutionnaire, c'est fait de lui et ceux qui, à sa place, planteraient un petit arbuste en lui disant : Toi aussi, je t'appelle séculaire, seraient tout simplement des insensés.

L'histoire nous enseigne donc que la révolution a créé des faits indéniables; qu'elle a supprimé définitivement le principe monarchique et héréditaire, pour lui substituer non moins définitivement le principe électif et républicain, que tous les gouvernements en France sont sortis depuis bientôt un siècle de ce dernier principe, et qu'on n'en peut même imaginer un seul qui n'en sorte pas.

En d'autres termes, la question ne se pose même pas entre la République et la Monarchie (la vraie) monarchie est impossible), mais entre la République régulière, libérale, constitutionnelle, assurant la transmission paisible des pouvoirs publics, et une République irrégulière, violente, où des prétendants se présentent, se font élire ou nommer, sans garanties, et sont ensuite renversés par une émeute.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Avant hier soir, vers minuit, un incendie s'est déclaré dans une maison en bois, à deux étages, située au No 66 de la rue des Magasins, appartenant à M. Charles Loeb et habitée par Mme Heaney.

Les flammes ont enveloppé la bâtisse, en quelques minutes, et elle a été complètement détruite.

Le feu a gagné alors la maison voisine, habitée par M. Baum et M. Sisp, qui a eu le même sort que la première.

Les pertes sont évaluées à $6,000 et elles sont couvertes, en grande partie, par des assurances dans plusieurs Compagnies. La maison de M. Loeb était assurée pour $7000.

Un incendiaire a essayé, avant-hier soir, de mettre le feu à la maison de M. Dowery, en versant de l'huile de pétrole sur les murailles.

M. Dowery a été réveillé par le crépitement de la flamme et a pu sauver sa résidence d'une destruction complète. Le malfaiteur a passé plus loin et a appliqué la torche, pour la seconde fois, à la maison du policier Byrnes. Comme ce misérable figurerait bien au bout d'une corde, sur une belle potence de douze pieds de haut.

Le malheureux Frank Mayfield, qui, dans une querelle avec un certain John Britton, avait reçu un coup de pistolet au côté gauche, est dans un état très critique, et le médecin qui lui prodigue des soins, est d'avis qu'il succombera à sa blessure.

On a trouvé, hier matin, sur la voie ferrée du chemin de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, près la station Pagaud, à Mississippi city, le corps d'un homme, horriblement mutilé. On suppose que ce malheureux était employé dans le train des bagages, et qu'il est tombé, en se penchant au dehors.

Charles Johnson est un coquin, qui profite des malheurs des autres pour s'enrichir de son mieux.

Pendant l'incendie d'avant hier soir, rue des Magasins, Johnson avait réussi à enlever plusieurs objets de valeur, d'une des deux maisons en flammes. Entre autres choses, il s'était approprié un billet à ordre, pour la somme de $3,000.

Johnson a été arrêté et son butin, déposé à la station de police du second précinct.

On a trouvé, hier, le corps de Henry Tolberg, qui s'était noyé, il y a quelques jours, en se baignant dans le fleuve, près de Gretna.

L'enquête du coroner a servi à faire constater son identité.

Un homme de couleur, nommé Augustin Denis, est mort subitement, hier matin, sur la Levée, au pied de la rue Barthélemy, d'une congestion cérébrale.

Le coroner a tenu une enquête.

Séance du Conseil de Ville.—Le Conseil municipal se réunit à midi, sous la présidence de M. Turnbull, administrateur du département du commerce.

Les administrateurs Calhoun, Brewster, Fitzenreiter et Lewis sont présents.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances, relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Une pétition, adressée par la compagnie d'huile Delta,—demandant l'autorisation d'établir un moulin à vapeur, au milieu du carré formé par l'Avenue Carondelet, la rue Toulouse et les rues Cinquième et Sixième,—est référée à M. Turnbull, administrateur du département du commerce.

La compagnie, connue sous le nom de "Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal", présente une communication, dans laquelle elle déclare que les travaux dans le "Orleans Canal" et le "Upper Line Canal" seront terminés le 1er octobre.

La communication est référée au comité spécial des administrateurs.

Après quelques détails insignifiants, le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE.—26 août 1873.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	76	24
12 M.	93	34
3 P. M.	86	30
6 P. M.	80	27

Le *Soir* fait un compte-rendu du voyage du président de la République à Calais. Nous y relevons un détail curieux sur le secret dont on entoure les expériences d'artillerie :

"Toute l'après midi, à Calais, a été consacrée aux expériences d'artillerie. J'ai déjà eu, je crois, l'occasion de vous dire que la plage de Calais est très bien disposée pour ces épreuves, et cela d'autant mieux que les pièces peuvent être installées dans un fort fermé à tous les regards, à toutes les investigations, non-seulement des curieux, mais des espions étrangers qui pullulent là où l'on essaye de nouvelles armes. On ne pénètre dans ce fort que par une poterne, de telle sorte qu'il suffit de quelques sentinelles pour faire respecter l'inviolabilité du secret."

On sait que le maréchal est revenu fort satisfait de la pièce Lahitolle expérimentée sous ses yeux.

Un mot aux femmes de ménage—Comment il faut s'y prendre pour tenir toujours propres les objets de cuisine.—La femme de ménage qui aime la propreté prend plaisir à voir les objets de cuisine—en fer blanc, en cuivre et en fer—aussi brillants que le travail puisse les rendre. Elle a droit d'être fière du succès qu'elle obtient sous ce rapport, et elle est encouragée par un sourire de "tyran" de la maison, qui paie les comptes. Souvenez-vous que le SAPOLIO est la seule chose au monde qui fait reluire un vieux fer blanc ou une chaudière rouillée comme s'ils étaient neufs; en l'employant, rien ne vous sera plus facile que d'avoir des ustensiles de cuisine d'une propreté qui flatte les yeux. 27—v et c

Mariés.

SALLETTES—SMITH.—mardi, 19 août 1873, par le Rev. Père Raymond, à l'Eglise Ste-Marie, (archevêché), Mr. JOSEPH E. SALLETTES à Mlle MARIE AMÉLIE SMITH, tous deux de cette ville. Pas de cartes.

Le Louisianais de St-Jacques est prié de reproduire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, le Mercredi 27 août courant, à six heures et demie, à l'église St-Augustin, pour le repos des Ames de feu FÉLIX H. LOZE, et de son épouse CELESTINE LOZE, née D'Orville. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

AVIS.

Nlle-Orléans, 25 août 1873.

La soussignée certifie qu'elle avait le quart du billet combinaison Nos 16, 23, 62—classe 201 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de Six Mille Piastres, lundi, 25 août 1873. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de C. R. SEUZENEAU, No 87 de la rue Peters, entre les rues Champs-Elysées et Marigny. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

ANNA KATRINA KRIST.

Rue Société, entre les rues Grands-Hommes et Craps. 27août—1t P

AVIS.

Nlle-Orléans, 25 août 1873.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet combinaison Nos 14, 21, 44—classe 201 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le second gros lot de Douze Cent Cinquante Piastres, lundi, 25 août 1873. La dite moitié avait coûté 50 cents au bureau de J. MARINO, au coin des rues Remparts et Julie. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

CYRUS ELLIS, Charpentier,

Au coin des rues Poydras et Dorgenois.

27août—1tPP

AVIS.

Nlle-Orléans, 25 août 1873.

Le soussigné certifie qu'il était porteur du quart du billet combinaison Nos 4, 28, 45—classe 201 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le quatrième gros lot de Mille Piastres, lundi, 25 août 1873. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de J. WILDER, No 8 de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

JOHN MULLER.

Rue St André, entre les rues Liberté et Howard.

27août—1tPP

☞ La fête de St-Augustin étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à sept heures et demie, JEUDI, 28 du courant. 26 août—2t

DEMANDE D'UN ASSOCIÉ [illegible]

Demande d'Ouvrières pour Teinturerie.

On demande plusieurs ouvrières dans le travail de teinture, soit pour la couture, soit pour les apprêts. S'adresser à E. BOURSIER & CO., [illegible] 27 sept—1t

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,
55 ... Rue St-Charles ... 55
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, un magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à baguette et à feu central (dont les prix se vingent entre $20 et $500) qui soit aux Etats-Unis.

Quant au fusil ancien système ou à baguette, les amateurs d'armes sont surpris des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.

Les bourres d'Eleys, fabriquées par un procédé chimique, se vendent 15 cents la boîte de 250, ou 50 cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de tir [illegible] et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

F. CHARLEVILLE.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook. 24 août

163 - Rue du Canal - 163

M. L. BYRNE & CO.

ont transféré leurs magasins, du No. 205 de la rue du Canal et de l'angle des rues Magasins et Jackson, au

No. 163 de la rue du Canal,

où ils ont réuni les deux stocks qu'ils offrent, en ce moment, BIEN AU-DESSOUS DU PRIX RÉGULIER, afin d'écouler le tout avant leurs achats d'automne. Ils ouvriront, AUJOURD'HUI, plusieurs caisses de CALICOTS NOUVEAUX D'AUTOMNE.

SYSTÈME DU COMPTANT.

WM. L. BYRNE & CO.,

22 août—1m PP Au No. 163 de la rue du Canal.

Ecole Classique et Commerciale,
192 ... RUE CONTI ... 192
L. A. de MONTLUZIN, Directeur.
Année Scolaire 1873-74.
Ouverture des classes, lundi 1er Sept. 1873
POUR plus amples renseignements s'adresser directement à l'Institution, ou, par lettre, à M. L. A. de MONTLUZIN, N. O. P. O.
24 août—1m

Avis.

Les créanciers et les débiteurs de la succession E. G. DOTTSCHALK sont priés de se présenter, dans les dix jours qui suivent la publication de cet avis, au bureau des avocats de la succession.

KENNEDY & CHIAPELLA,
No 5, rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1873.
27 août—27 sept

A Louer.

Une bonne maison de résidence rue Royale, N° 86, ayant une grande cour, tuyaux de gaz, water works et citernes. A bon marché à des personnes solvables. S'adresser à F. J. WILTZ, No 86, rue Carondelet.

Avis.

ED. MARC, professeur à l'institut d'Orléans et Sainte-Anne, depuis longtemps connu dans cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il peut disposer de quelques heures pour donner des leçons de Français, de Latin et d'Espagnol, dans les familles ou les institutions qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rue de la Paix, N° 81, entre les rues Bourbon et Royale, Troisième District. 26 août—lt

GRANDE LIQUIDATION
—EN—
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Déménagement
—PAR—
F. G. & C. W. BARRIERE,
183 ... RUE DU CANAL ... 183

A partir de lundi, 25 août, nous vendrons tout notre stock de MARCHANDISES SÈCHES à un grand sacrifice, afin de l'avoir écoulé complètement vers la fin d'octobre, époque où nous changerons de local.

Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs, pour qu'ils se convainquent de la sincérité de notre annonce.

F. G. & C. W. BARRIERE.

Conserves de Paris et de New York.

Le soussigné annonce qu'il vient de recevoir un assortiment de Conserves de Paris [illegible] PETITS POIS, CHAMPIGNONS, ASPERGES, ET AUTRES LÉGUMES (CHEVALIER), CONFITURES FINES, Chocolat Menier et Imperial, Tapioca et Pâtes d'Italie, etc. etc.

A. M. TOURNE, No 12, rue Royale, Entre Canal et Douane. 24 août—lm

Professeur.

UNE DAME très expérimentée dans l'enseignement, désirerait donner, dans une famille ou à un pensionnat, des leçons de MUSIQUE ou de LANGUE FRANÇAISE. Pour plus d'informations, s'adresser aux bureaux de l'ABEILLE.

Bons Marchés extraordinaires
DANS LES
MARCHANDISES SÈCHES!
30 JOURS DE PLUS!
Vente à l'effet d'écouler le Stock
PAR CHANGEMENT D'AFFAIRES
AU MAGASIN DE
J. TURCOTTE
156 ... RUE DU CANAL ... 156
BATISSE BLANCHE, enseigne Baronne.

Désirant me retirer du commerce de détail, dans le but de consacrer tout mon temps à la maison de gros, dont je suis associé, et n'ayant pas pu vendre mon

IMMENSE STOCK

dans les trente jours qui viennent de s'écouler, je suis forcé de prolonger la liquidation de trente jours, c'est-à-dire du 1er août au 1er septembre 1873, pour la vente de tout le stock.

Les personnes qui désirent faire d'excellents marchés dans les

MARCHANDISES SÈCHES

doivent s'adresser immédiatement.

Au No 156 de la rue du Canal:

elles se convaincront que cette annonce n'est pas du charlatanisme.

J. TURCOTTE,
156, rue du Canal.

DÉBALLAGE
DE
GRANDS ÉVENTAILS
NOUVEAU GENRE;
CEINTURES EN CUIR,
PARAPLUIES SOIE,
&c, &c.
AVIS AUX DAMES!

Les soussignés viennent de recevoir, par le steamer St-Louis, un splendide choix de GRANDS ÉVENTAILS nouveau genre; CEINTURES EN CUIR, PARAPLUIES SOIE, &c., &c., que, vu leur [illegible], ils vendent à très bas prix.

GUBBLE & NIPPERT,
[illegible] RUE DU CANAL.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DUREL,
91 ... RUE BOURGOGNE ... 91
Réouverture : Lundi 1er Septembre.

Le Français, l'Anglais, l'Allemand sont les langues vivantes enseignées par l'institution. MM. E. Montgomery, Max Mayer, E. G. Durel, Alf. Durel, Mme Ve A. Wills, sont les professeurs attachés à l'enseignement. L'Institution se charge de l'Enseignement de l'Arithmétique. 22 août—1m

INSTITUT ST-CHARLES,
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
106 ET 108, RUE BOURBON,
Entre St-Louis et Toulouse.

CETTE Institution, dirigée par Mme Macé-Lefranc, fera la réouverture de ses classes, Lundi, 1er Septembre. 24 août—1m

Ecoles Allemandes-Américaines
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LES Directeurs de ces Ecoles favorablement connues ont l'honneur de prévenir le Public que la réouverture des Cours aura lieu le Lundi 1er Septembre prochain, dans le bâtiment que l'Association vient d'acheter au No 88, rue Bourgogne, entre St Louis et Conti.

La consolidation, dans un local situé plus au centre de la ville, de nos deux écoles des rues Royale et Commune, a été résolue en vue d'élever une plus grande uniformité dans l'enseignement des branches nécessaires pour l'admission des élèves à l'Ecole Supérieure Commerciale que notre Assoc. ation se propose d'établir le plus tôt possible comme un complément de notre Ecole actuelle.

Nous appelons respectueusement l'attention des Parents sur ce point que, dans notre Ecole, les langues Française, Anglaise et Allemande sont enseignées avec le plus grand soin, et sans aucune augmentation de prix.

Outre ces trois langues, les études comprennent : l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, le Dessin, et les Sciences Anglaise et Allemande.

Les prix, invariablement payables d'avance, varient, suivant le degré d'instruction des élèves de $2 à $5 par mois. 24 août—1m

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de 1873, le 1er septembre 1873. Quelques officiers du Collège se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de faire leurs engagements à temps.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président, à la Baie St. Louis, Miss., ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier. 22 août—3m

Washington & Lee University,
A LEXINGTON, VIRGINIE.

La prochaine session de cette institution commencera le troisième jeudi (le 18) de septembre 1873 et continuera, sans interruption, jusqu'au troisième jeudi de juin 1874.

Cours CLASSIQUE, MILITAIRE et SCIENTIFIQUE, complets : Cours de DROIT, de GÉNIE et de CHIMIE INDUSTRIELLE; Cours d'AGRICULTURE.

[illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à WM. DOLD, Clerk of Faculty.

1er août 1873. 23 août—6t

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON
No 372, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre. 24 août—6m

JEFFERSON ACADEMY,
42 ... RUE BOURBON ... 42
Nouvelle-Orléans,
DIRIGÉE PAR
G. J. LORD.

La session de 1873-'4, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE. 20 août—2 mois

Université de la Virginie.

DES ÉCOLES DE SCIENCES ET DES LABORATOIRES PRATIQUES [illegible] WM WERTENBAKER, Secy, P. O. University of Virginia, Va. 22 août—3m—lun,ven,dim

Université de la Virginie.
ÉCOLE DE MÉDECINE.

La prochaine session (la quarante-neuvième) commencera le 1er octobre et durera neuf mois, à l'expiration desquels l'élève studieux aura acquis toutes les connaissances qu'exigent la profession. Pour les catalogues, s'adresser à WM WERTENBAKER, Secy of Faculty, P. O. University of Virginia, Va. 22 août—3m—mer,ven,dim

COLLÉGE COMMERCIAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
sous l'habile direction de
M. J. W. BLACKMAN.
75 rue du Camp. Entrée, 44 rue Nachez.

CET ancien établissement, ouvert tous les jours, du matin au soir, l'année entière, offre le précieux avantage aux jeunes gens et aux demoiselles de la ville, d'obtenir, en quelques semaines, une éducation commerciale solide.

Le mode d'enseignement embrasse toutes les facilités récentes et avantageuses aux élèves qui aspirent aux honneurs de cette branche d'éducation.

Les prix de l'établissement sont cinquante pour cent meilleur marché que ceux de tous les établissements de la ville.

J. W. BLACKMAN, Principal.
W. S. MITCHELL, Administrateur.

Louisiana State University,
A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

LA 1ère session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98
GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre E. F. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

PIANOS.

DÉSIRANT, avant de transférer mes magasins rue Baronne, réduire mon stock de PIANOS, je ferai des concessions particulières aux acheteurs de Pianos et les leur vendrai, à des prix réduits, pour du comptant ou à crédit, en payables par versements mensuels au moyen desquels une personne qui paie de $10 à $15 par mois peut devenir propriétaire du piano. Les célèbres Pianos carrés de STEINWAY, de KNABE et de HAINES et les droits de PLEYEL et de WESTERMAYER, sont vendus aux conditions faciles indiquées ci-dessus. Des Pianos d'occasion, de $75 à $300, toujours en main et vendus au-dessous de leur valeur.

Louis Grunewald,
MARCHAND DE MUSIQUE ET DE PIANOS
129 RUE DU CANAL.

SONIAT RICE MILL,
ST. CHARLES PARISH.

CE moulin bien connu des habitants riziers pour la bonne qualité de son ouvrage est maintenant prêt à écaler tout le riz qui lui sera envoyé.

D'une capacité de 120 barils écalés dans les 24 heures, ce moulin est pourvu de toutes les améliorations modernes.

Il a de plus sur la levée un grand magasin, dans lequel courbe un homme de confiance, pour la réception et l'expédition du riz qui est ainsi mis à l'abri des injures du temps.

Son prix est très réduit, 2½ de sous par livre de riz écalé, et le moulin rend au propriétaire le son provenant du riz.

Des sacs seront fournis par le moulin ou par MM. Thompson Bros. à ceux qui voudront envoyer de riz au moulin.

S'adresser à Mme. Vve C. SONIAT, Kenner P. O., ou à THOMPSON BROS., 27 rue Peters, entre Bienville et Douane.

Véritables Panetelas.

12,000 PANETELAS, à vendre en détail à (5 cts) cinq sous pièce au
N. O. DOMESTIC CIGAR STORE,
Vis-à-vis de la Poste.

BROOK STEAM RICE MILL,
MOULIN A RIZ, A VAPEUR.
Nos 94 et 98 de la rue Tchoupitoulas, 24 et 28 de la rue Foucher.
COLUMBUS H. ALLEN & BRO.,
Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs.

ROUVERT,
"THE CHARM"

SITUÉ au No 5 de la rue Vieille-Levée, en face de la Poste, et sont servis les meilleures de toutes les liqueurs et, tous les jours de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, un excellent lunch chaud.

S. F. MUNSON.

Blood Fertilizing Works.

LES actionnaires sont notifiés, par le présent avis, que le second versement de vingt-cinq pour cent sur le montant de la Compagnie, devra être payé, en vertu d'une décision du Board des Directeurs, le vingt et un septembre prochain, au bureau de la Compagnie, Lettre H, Gallier Court.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1873.

JOHN DOLHONDE, Secrétaire.

Tradesmen's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Bureau, No. 10 de la rue Carondelet.
Exclusivement contre les incendies.
Capital ... $250,000
JOHN I. RAINEY, Président.
CHAS. E. RENTON, Secrétaire.
—Comité de finances—
Jno. D. Scott, prés. T. S. Barton, G. A. Fosdick.
—Directeurs—
T. S. Barton, R. H. Downing, D. J. Wasson,
Jno. D. Scott, Ch. E. Renton, E. Kinde,
W. Norcom, Jno. I. Rainey, G. A. Fosdick,
Jos Hols.

Les livres de souscription sont ouverts aux bureaux.

Sun Mutual Insurance Company,
62 CAMP STREET.

Capital payé ... $500,000
Actif à sa valeur au comptant ... $[illegible]

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIERES aux taux les plus bas.—Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Barty,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Bisoon,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Alons,
Charles Macready	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	R. T. Turton,
J. Weis,	Scott McGhee,
R. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	Isaac L. Hana.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

London and Lancashire Fire Insurance Company.

CAPITAL, $5,000,000 EN OR.

Cette Compagnie émet des polices payables en or.

Elle assure toute espèce de marchandises, meubles et bâtisses aux taux courants de cette agence;

Elle paie les pertes sans en référer à la compagnie mère;

Elle accorde la réduction (rebate) habituelle sur les primes.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans.

J. P. SHROBERS, S. HAYWARD,
E. E. MUSGROVE, Agent Général.
H. J. DITTMANN, Secrétaire.

BUREAUX : No 62 de la rue Baronne, coin Gravier.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.

MAGASIN nouvellement réparé, No. 65 rue Royale. S'adresser au bureau de J. M. SEIXAS, 106 rue Gravier.

A Louer,

La maison à deux étages No 167 de la rue St-Pierre, entre les rues Remparts et Bourgogne. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à C. ZAPATA, No 172 de la rue Gravier, 2d premier.

A LOUER,

LA MAISON No 27 1/2, rue de [illegible], entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de [illegible], No 24, ou au bureau de l'Abeille.

A vendre pour cause de départ,

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de [illegible]", No 16 de la rue St-Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre ou Echanger

[illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS

Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 26 AOUT—CLASSE 202.

7 10 5 47 77 9 49 63 4 27 05 16 70

[illegible]

Bureau de la Louisiana Equitable Life Insurance Company.—[illegible] Nouvelle-Orléans, 7 août 1873.—Conformément à une résolution adoptée à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le MARDI, 16 SEPTEMBRE 1873, à midi, à l'effet de voter sur des amendements (proposés) à la charte.

WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT
—AUX—
MAITRES DE MAISON
—
Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 3 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tous les consommateurs, moyennant prompt paiement.

[illegible]

Par ordre des Directeurs,
JAMES JACKSON,
Président.